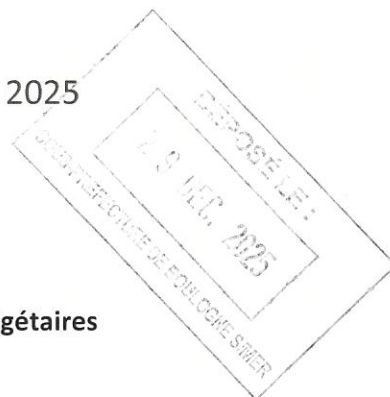


OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION DU 25 NOVEMBRE 2025



Approbation du Rapport et du débat d'orientations budgétaires OTBCO – COMMERCIAL – MARINA

Le 25 novembre deux mille vingt-cinq à 17 h 00, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni dans les locaux administratifs de l'**office de tourisme** situés 15 Bd Bassin Napoléon à Boulogne/Mer (salle 6) sur une convocation en date du 6 novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : Mme JUILIEN-PEUVION, M. FOURCROY, M. BOUTLEUX, M. CHOCHOIS, M. SUSLAMARE, M. LECLERCQ, M. BREBION, Mme CHAMONIN, M. WADOUX, membres titulaires du Comité de Direction,

M. FARRANDS, membre suppléant représentant Mme PASSEBOSC
Mme KANDOT, membre suppléant représentant M. SIRUGUE

Mme DRUJENT, Mme POQUET, membres suppléants du Comité de Direction,

Absents excusés :

M. CUVILLIER, Président représenté par la Vice-Présidente Mme JUILIEN-PEUVION,

Mme LEMAIRE, M. GODEFROY, M. DUMAINE, M. BARILLON, Mme BECHET, M. BOUZIN, M. HENNUYER, M. LOUVET, M. POUCE, membres titulaires

M. SIRUGUE, membre titulaire représenté par Mme KANDOT
Mme PASSEBOSC membre titulaire représenté par M. FARRANDS

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, M. CARTON, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. DAMBOISE, M. RAMET, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI, M. OLIVIER, membres suppléants,

Conformément aux textes en vigueur, ce rapport est soumis au Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais-Côte d'Opale afin de débattre des orientations budgétaires 2026, préalablement à l'examen du budget primitif prévu en décembre 2025.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape incontournable du cycle budgétaire. Son objet réside en effet dans la préparation de l'examen du budget de l'année à venir en donnant aux membres de l'assemblée délibérante, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

LE COMITE DE DIRECTION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2221 à L2221-10 et R2221-1 à R2221-52,

VU le Code du Tourisme et notamment les articles L133-1 à L133-10, L134-6, R133-18 et R134-12,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2016 instituant l'Office de Tourisme intercommunal du Boulonnais-Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public industriel et Commercial,

VU la proposition de Monsieur le Président,

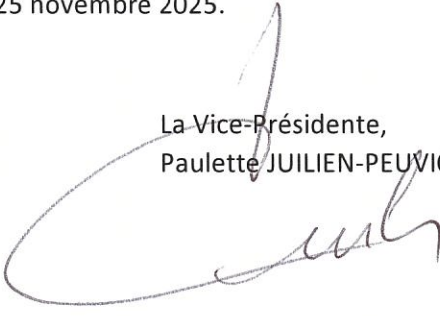
VU les instructions comptables M4,

ENTENDU M. Frédéric CUVILLIER, le rapporteur en Comité de Direction,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE le Rapport et le Débat d'Orientations budgétaires du Budget de l'OTBCO, DU COMMERCIAL ET DE LA MARINA,

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire, le 25 novembre 2025.



La Vice-Présidente,
Paulette JULIEN-PEUVION.